Envoyé en préfecture le 02/02/2026
Reçu en préfecture le 02/02/2026
Publié le
ID : 029-212900203-20260127-2701202607-DE

Ville de Briec

DÉPARTEMENT DU FI[illegible]

ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE BRIEC DE L'ODET

Séance du 27 Janvier 2026

N°27.01.2026.07

OBJET :

Marché réservé d'entretien des espaces verts communaux : avenants

Date de convocation : 21 janvier 2026

Nombre de Conseillers :	
Conseillers en exercice :	29
Conseillers absents :	10
Nombre de pouvoirs :	7

Vote :	
Pour :	26
Abstention :	0
Contre :	0

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept janvier à vingt heures, le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Thomas FEREC, Maire

Etaient présents : M FEREC Thomas, Mme ZARADER Valérie, M PERINAUD Jean-Claude, Mme DAO Aurélie, M LE MEN Bruno, Mme GUILLOU Laurette, M CAUGANT Jean-Pierre, Mme COCOUAL Marie-Laure, Mme MOLARET Solange, M GUYADER Ronan, Mme LE GALL Laurianne, M CLOAREC Jean-Paul, Mme ROHOU Céline, Mme DUMOULIN Murielle, M CAM LE NY Maël, M ALLAIN Frédéric, Mme COURTOIS Sophie, M PERROT Jean-Claude, Mme HUGONNET Gwénaëlle.

Etaient absents excusés : M NIHOUARN Raymond, M GESTIN Philippe, Mme GOURHANT Nathalie, M GAKIERE Fabrice, Mme LE ROY Anne-Sophie, Mme MICHAUD Sabine, M PETIT Frédéric, M AUBIN David, M LE GUYADER Stéphane, Mme ROMÉ Cindy.

Pouvoirs :
M NIHOUARN Raymond donne pouvoir à M CAUGANT Jean-Pierre
M GESTIN Philippe donne pouvoir à M FEREC Thomas
Mme GOURHANT Nathalie donne pouvoir à Mme DUMOULIN Murielle
Mme LE ROY Anne-Sophie donne pouvoir à M GUYADER Ronan
Mme MICHAUD Sabine donne pouvoir à M Jean-Claude PERINAUD
M PETIT Frédéric donne pouvoir à Mme Valérie ZARADER
M AUBIN David donne pouvoir à Mme HUGONNET Gwénaëlle

M LE MEN Bruno a été élu secrétaire de séance

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée délibérante que le marché réservé d'entretien des espaces verts communaux a été attribué par délibération du CM du 20/12/2024 à l'ESAT des Genêts d'Or de Briec pour un montant annuel de 53 033.00 € HT soit un montant total de 212 132.00 € HT pour 4 ans.
En cours de marché, il parait opportun de valider les prestations complémentaires suivantes :

- Avenant N°1 relatif à 2 passages complémentaires (en automne) pour tonte des abords des 3 terrains (hors surfaces de jeux) pour un montant de 736,00 € HT
- Avenant N°2 relatif à l'extension du périmètre du marché aux Cité de Pennarun et Cité de la Boissière pour un montant total de 14 067,00 € HT.

Le marché d'entretien des espaces verts concerne la réalisation des travaux d'entretien d'espaces verts pour la période 2025 - 2028, comprenant :

- Tâches d'entretien : la tonte de pelouse, la taille de haies, d'arbustes, le profilage – bêchage – traitement des massifs et le débroussaillage
- pour les sites : abords des terrains de sports du Stade Ty Eugene, quartier de Park Ar Roz, quartier de Quénéac'h Du, quartier Les Lilas – Gendarmerie – La Roseraie, quartier Les Primevères, quartier Jean Moulin-Parc Moan-Ollivier, quartier de Prat Hir.

Il s'agit d'un marché réservé en Procédure Adaptée pour une durée de 4 ans soit pour la période du 01/01/2025 au 31/12/2028.

Le marché a été attribué par délibération du CM du 20/12/2024 à l'ESAT des Genêts d'Or de Briec pour un montant annuel de 53 033.00 € HT soit un montant total de 212 132.00 € HT sur 4 ans.

Envoyé en préfecture le 02/02/2026
Reçu en préfecture le 02/02/2026
Publié le
ID : 029-212900203-20260127-2701202607-DE

En cours de marché, il parait opportun de valider les prestations complémentaires suivantes :

- Avenant N°1 relatif à 2 passages complémentaires pour tonte des abords des 3 terrains pour un montant annuel de 736,00 € HT ;
- Avenant N°2 relatif à l'extension du périmètre du marché aux Cité de Pennarun et Cité de la Boissière pour un montant annuel de 14 067,00 € HT.

Avenant N°1 relatif à 2 passages complémentaires (en automne) pour tonte des abords des 3 terrains (hors surfaces de jeux) pour un montant de 736,00 € HT

Le marché initial prévoit le détail de tâches suivant :



Tâche	Qté	PU HT	PT HT
Tonte (hors surfaces de jeux) zones des buts, abords, sous les main-courantes, pares-ballons et pieds de poteaux Surface : 10 600 m² / 8 passages par an	8	368.00 €	2 944.00 €
Débroussaillage talus extérieurs, pieds de grillages, entretien des grillages en périphérie. Surface : 1 200 ml / 3 passages par an.	3	409.00 €	1 227.00 €
Entretien bordures et voiries : autour de la piste athlétisme, autour des bâtiments et sur les zones stabilisées : soufflage enlèvement de végétaux. Surface : 1 250 ml / 8 passages par an.	8	159.00 €	1 272.00 €
Evacuations rémanents : tonte, taille et déchets. Forfait de mise en décharge pour l'ensemble	1	378.00 €	378.00 €
TOTAL			**5 821,00 €**

Compte tenu des conditions météo, il parait opportun de réaliser 2 passages complémentaires de tonte (en fin et en début de saison) :

Tâche	Qté	PU HT	PT HT
Tonte (hors surfaces de jeux) zones des buts, abords, sous les main-courantes, pares-ballons et pieds de poteaux Surface : 10 600 m² / **+2 passages par an**	+2	368.00 €	736.00 €
TOTAL AVENANT N°1			**736.00 €**

Envoyé en préfecture le 02/02/2026
Reçu en préfecture le 02/02/2026
Publié le
ID : 029-212900203-20260127-2701202607-DE

Avenant N°2 relatif à l'extension du périmètre du marché aux Cité de Pennarun et Cité de la Boissière pour un montant total de 14 067,00 € HT selon le détail ci-dessous :



Décembre 2025 - synthèse de l'offre pour 2 cités supplémentaires - tarif constant 2026 à 2028

Cité de la Boissière

Types de travaux	Volume	Unité	Nombre de passage	Prix unitaire	Total
Tonte	343	m²	10	28,0 €	280,0 €
Massif arbustes	337	m²	2	556,0 €	1 112,0 €
Voirie : zones et chemins bitumés : raccourcissement au rotofil	509	m²	6	248,0 €	1 488,0 €
Evacuation rémanents toite taille et déchets - Forfait de mise en décharge pour l'ensemble				80,0 €	80,0 €
TOTAL					2 960,0 €

Cité de Pennarun

Types de travaux	Volume	Unité	Nombre de passage	Prix unitaire	Total
Tonte	972	m²	10	79,0 €	790,0 €
Taille de haies 1x0,5 voirie	234	m²	1	1 778,0 €	1 778,0 €
Taille de haies fleuries chemin piétonnier	316	m²	1	2 402,0 €	2 402,0 €
Massif arbustes	1081	m²	2	1 751,0 €	3 502,0 €
Voirie : zones et cheins bitumés : raccourcissement au rotofil	750	m²	6	366,0 €	2 196,0 €
Evacuation rémanents toite taille et déchets - Forfait de mise en décharge pour l'ensemble				150,0 €	150,0 €
TOTAL					10 818,0 €

Envoyé en préfecture le 02/02/2026
Reçu en préfecture le 02/02/2026
Publié le
ID : 029-212900203-20260127-2701202607-DE

Bilan des modifications apportées au marché initial

Montant du marché initial	53033,00 €	
Montant de l'avenant N°1	736,00 €	1%
Montant de l'avenant N°2	13778,00 €	26%
Montant du marché après avenants	67547,00 €	27%

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la CAMPA du 06 janvier 2026,
Vu l'avis favorable à l'unanimité de la commission urbanisme, aménagement, travaux du 12 janvier 2026,

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance du dossier et délibéré, décide à l'unanimité :

1- D'approuver l'avenant N°1 pour un montant total de 736,00 € HT ;
2- D'approuver l'avenant N°2 pour un montant total de 13 778,00 € HT ;
3- D'autoriser M. le Maire à signer tout document en lien avec ces avenants.

Fait et délibéré le 27 Janvier 2026

Pour extrait conforme
Le Maire,
Thomas FEREC

MAIRIE DE BRIEC de l'ODET
29510 (Finistère)